

La loi de 2004, 20 après

La laïcité scolaire en débat

13 mars 2024
9h-12h et 14h-17h



Grand
Amphithéâtre

Université
Lumière
Lyon 2

Quai Claude
Bernard

Il y a vingt ans était adoptée la loi du 15 mars 2004 « encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics ».

Contacts :
anne-claire.husser@univ-lyon1.fr
philippe.martin@univ-lyon2.fr
yves.verneuil@univ-lyon2.fr

Inscription gratuite
mais obligatoire :
<https://laisco2004-2024.sciencesconf.org>

La présente journée d'étude se propose, dans une perspective pluri-disciplinaire, de revenir sur les enjeux de la loi du 15 mars 2004.

ÉDUCATION
CULTURES
POLITIQUES

ISERL
INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉTUDE
DES RELIGIONS ET DE LA LAÏCITÉ

INSPÉ
Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lyon

— université
— LUMIÈRE
— LYON 2